

DURÉE

2,00000 jours (soit 16 heures)

PRIX

1 000 € par participant

Soit 1 200 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du décret 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle

- Professionnels de l'immobilier et de la construction et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Cette formation passe en revue les principaux travaux permettant d'obtenir des gains énergétiques dans les bâtiments existants.

**PROGRAMME**

Réaliser un programme d'amélioration énergétique cohérente, centrée sur la performance

- Les principaux couplages
 - Fenêtre & ventilation (QAI & perméabilité à l'air)
 - L'isolation et condensation
 - Les fenêtres et condensation
 - Les réseaux intérieurs et isolation
 - L'intégration des énergies renouvelables
 - Les solutions packagées associées

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**

Formation éligible aux exigences du **décret 2016-173 du 18 février 2016** relatif à la formation obligatoire des professionnels de l'immobilier et au renouvellement de la carte professionnelle



